



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS DÉCISIONS

Romain MEMAIN (Colomiers Rugby)

Rapports des arbitres

A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres Colomiers Rugby / Stade Aurillacois Cantal Auvergne du vendredi 9 novembre 2018 (J11 PRO D2), Colomiers Rugby / Aviron Bayonnais Rugby Pro du vendredi 7 décembre 2018 (J14 PRO D2) et RC Massy Essonne / Colomiers Rugby du vendredi 14 décembre 2018 (J15 PRO D2), M. Romain MEMAIN est suspendu **1 semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes au cours de la saison* ». Cette suspension prend effet à compter du 19 décembre 2018. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Romain MEMAIN avec Colomiers Rugby, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au vendredi 21 décembre 2018 inclus.

M. Romain MEMAIN sera donc requalifié à compter du samedi 22 décembre 2018.

Kévin LE GUEN (SA XV Charente Rugby)

Rapports des arbitres

A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres SA XV Charente Rugby / Stade Montois Rugby du vendredi 28 septembre 2018 (J6 PRO D2), Oyonnax Rugby / SA XV Charente Rugby du vendredi 2 novembre 2018 (J10 PRO D2) et SA XV Charente Rugby / Provence Rugby du vendredi 14 décembre 2018 (J15 PRO D2), M. Kévin LE GUEN est suspendu **1 semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes au cours de la saison* ». Cette suspension prend effet à compter du 19 décembre 2018. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Kévin LE GUEN avec le SA XV Charente Rugby, la suspension d'une semaine s'étendra jusqu'au vendredi 21 décembre 2018 inclus.

M. Kévin LE GUEN sera donc requalifié à compter du samedi 22 décembre 2018.